

Les

Annales

du

Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

62^e Année — N^o 5



Mai 1936

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs.

Imp. Fr Simon, Rennes

MEMENTO DU ZÉLATEUR DE SAINT MICHEL

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des Annales,
au Mont Saint-Michel (Manche).

Messes. — 12 francs. — Archiconfrérie : Donner nom et prénoms ;
Offrande facultative. — Neuvaines : Offrande facultative. — Lampes :
10 fr. pour 9 jours. — Cierges : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — Consé-
cration des petits enfants : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr.,
3 fr. ou 6 fr. — Ex-voto : Offrande pour le vestiaire de l'église, de pré-
férence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — Annales : 5 fr.
par an pour la France ; 7 fr. pour l'Etranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée
d'un timbre.

- I. — **Chapelets de saint Michel** : *cocotine* 1 fr. 25, 2 fr., 3 fr. 50 et
4 fr. 25 l'unité franco. — *Imitation pierres fines* : 5 fr. et 8 fr. 50
l'unité, franco. — *Chaîne argent* : Prix divers.
Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.
- II. — **Médailles** : *Aluminium*, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine
franco. — *Métal patiné, artistiques* : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr.,
l'unité franco. — *Argent patiné, artistiques* : 3 fr. 50, 4 fr. 50,
6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.
- III. — **Statuettes de saint Michel en métal** : *Argentées sans socle*,
5 fr. (5 cm.) ; 6 fr. (7 cm.) ; 17 francs (10 cm.). — *Sur socle* 10 fr.
(5 cm.) ; 13 francs (7 cm.) ; 28 francs (10 cm.) — *Statuettes artis-
tiques : argentées ou bronzées fin, sans socle* : 40 francs (15 cm.) ;
115 et 125 fr. (25 cm.). — *Sur socle* : 70 et 75 francs (15 cm.) ;
130 et 140 fr. (25 cm.) — *Le port du colis postal en plus.*
- IV. — **Images de saint Michel** : *noir*, 1 fr. la douzaine franco ;
couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — **Images Apparition de saint
Michel**. — **Images de Notre-Dame du Mont-Tombe** (Vierge noire),
3 fr. la douzaine franco. — **Photogravure "Imperet"**, 32 x 24,
1 fr. franco. — **Images diverses de saint Michel**, en héliogravure
ou photogravure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de
la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50.
- V. — **Litanies de saint Michel** : 3 fr. le cent franco. — **Consécration**
(nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — **Exorcisme contre
Satan et les Anges rebelles**, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ;
5 fr. le cent franco (en français ou en latin.) — **Tract Le Démon**,
0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)
- VI. — **Quis ut Daus**. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition
chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — **A saint Michel**. Cantique de G.
RENNARD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Par-
tition, chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25
franco. — **A saint Michel**. Cantate de Marcel LAURENT. Partition, chant
et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. —
La France à saint Michel, par TISACELIN, paroles et musique, 3 fr. la
douz. franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui
trionphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même
feuille : 2 fr. le cent franco.
- VII. — **Scapulaires de saint Michel** : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *Le recours confiant au
très pur Cœur de Marie* (p. 65). — INTENTION MISSIONNAIRE : *Les voca-
tions missionnaires dans les paroisses* (p. 67). — MEMENTO (p. 69).
— CHOSÉS DU PASSÉ : *Pèlerinages au Mont il y a 5 siècles* (p. 70). —
LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 71); *Zélateurs* (p. 71); *Nou-
veaux Associés* (p. 71); *Consécérations* (p. 71). — NOTRE COURRIER
(p. 72). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (p. 73). — *La Grotte de
saint Michel au Mont Tancia* (p. 75). — ACTIONS DE GRACES (p. 79)
— ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 80). — BIBLIOGRAPHIE.

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(DU 15 AU 23 MAI)

I

Le Recours confiant au Très Pur Cœur de Marie

Le cœur de la Sainte Vierge Marie apparaît à
l'âme chrétienne comme un véritable cœur humain,
transporté dans le ciel. Il y vit, il y palpète de façon toute
maternelle. Il y vibre d'amour envers la Sainte Tri-
nité, envers son Fils Notre-Seigneur, envers tous les
Anges dont elle est la Reine, mais aussi envers tous les
hommes qui l'ont reçue pour Mère.

Ce qui fait la pureté parfaite de ce Cœur, ce n'est
pas seulement l'absence totale de tout péché, fût-il le plus
véniel, ni de toute imperfection même la plus légère.

mais son amour parfait de Dieu, amour tel qu'il cherche de façon parfaite et sait découvrir en toutes choses son objet.

Combien il serait profitable aux individus, comme à la société humaine, de recourir avec confiance à ce Cœur Très Pur de leur Mère ! Nul mieux qu'elle ne saurait enseigner cette vertu et cette sainteté à laquelle tous nous devons tendre.

Le poète (1) traduisait bien les qualités de cette Maîtresse d'idéal, si compréhensive de ses élèves qui sont en même temps ses enfants, lorsqu'il écrivait ces strophes délicates :

La pureté de notre vie
N'est peut-être ici-bas,
Que dans la tendresse infinie
Qu'à sa mère on donna.

Celles que nous avons sur terre,
Un jour nous quitteront :
Se pourrait-il qu'on soit sans mère,
Quand elles s'en iront ?

Car si fanfaron qu'il paraisse,
Si fier et si puissant,
Tout homme a besoin de tendresse,
Comme un petit enfant.

Surtout lorsque nous sommes lâches
Et qu'on s'en va péchant,
Insoucieux du Dieu qu'on fâche,
Ou bien nous en moquant.

Lorsqu'aux sentiers perdus l'on sème
Le mal sous les faux pas,
Il nous faut un cœur qui nous aime
Et ne nous juge pas.

(1) C. LE CHARPENTIER.

Et fait aux pauvres que nous sommes
Quand Dieu de nous est las
Une affection pareille en somme
A celles d'ici-bas.

En ce mois de Mai, mettons-nous résolument à l'école de cette éducatrice maternelle qui s'appelle la Sainte Vierge.

Siège de la Sagesse, Marie se montrera très prompte à nous l'enseigner.

Secours des Chrétiens, elle nous soutiendra dans la lutte contre l'erreur et l'hérésie.

Elle qui écrasa de son pied virginal la tête du serpent que l'Archange Michel avait jeté hors du Ciel, comment ne regarderait-elle pas d'un œil favorable les membres de l'Archiconfrérie dont l'ambition spirituelle est avant tout la protection de leurs âmes revivifiées par la grâce de Pâques contre les attaques sans cesse renaissantes du démon.

L. B.

II

Les Vocations Missionnaires dans les paroisses

Est-ce bien l'heure de prier pour que des vocations de missionnaires éclosent en nos paroisses qui souffrent elles-mêmes de la pénurie des vocations sacerdotales ? Oui, sans doute, puisque le Souverain Pontife nous y invite. Si pénurie il y a chez nous, combien plus grande encore chez nos frères de couleur ! Sait-on que dans toute l'étendue des pays de mission, le nombre des missionnaires européens atteint à peine 13.000, et que le nombre des missionnaires indigènes ne dépasse pas 5.000. Pour porter l'évangile à tout le monde païen et mahométan, à peine 18.000 prêtres ! alors que les 50.000 prêtres du clergé d'Italie suffisent tout juste aux néces-

sités de la vie religieuse de leur pays — et que le clergé de France est écrasé par sa tâche.

A ceux qui ont pour eux la lumière, il appartient de la faire partager aux autres. La Bonne Nouvelle ne peut être gardée de façon égoïste par ceux qui ont le bonheur de la connaître — « Allez, enseignez toutes les nations » — ainsi s'exprima le Maître. Conquête incessante, plutôt que tranquille et paresseuse jouissance personnelle, ainsi nous apparaît le véritable esprit de la doctrine du Christ, dont chacun de nous doit se pénétrer.

Si la Providence veut bien exaucer les prières que nous lui adresserons pendant notre neuvaine à cette intention du recrutement missionnaire, sera-ce au préjudice du clergé de notre pays? Le craindre serait injurieux envers cette Providence dont la bonté et la puissance ne sont pas à la mesure des nôtres. Le penser serait la bien mal connaître.

Priions donc pour que le Maître de la moisson envoie des ouvriers suffisants en nombre et qualité dans l'immense champ des missions.

Recherchons dans nos familles et nos paroisses la date de la première messe célébrée par quelque jeune missionnaire à la veille de son départ : il nous faudra peut-être remonter bien loin !

Que saint Michel alors nous inspire la générosité suffisante pour mériter de voir un jour cette joie chez nous, pour l'un de ceux que nous connaissons ou que nous aimons.

L. B.

MEMENTO

MESSES. — *Chaque lundi du mois de Mai, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.*

Samedi 2 Mai et Vendredi 8 Mai (en la fête de saint Michel au Mont Gargan), messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel (et à 7 heures autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée : 5, 12, 19, 26, 29 Mai ; 2, 9, 16, 23, 29, 30 Juin.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN MAI. — *1° Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre Neuvaine et dans les mêmes conditions. — 2° Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3° Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel. — 4° Le 8 Mai : Scapulaire de saint Michel.*

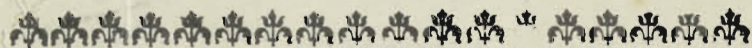
Conditions ordinaires.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE DE JUIN. — *Intention principale : L'imitation du zèle du Sacré-Cœur. — Intention missionnaire : Le Clergé indochinois.*

—o—

Dans les heures critiques que nous traversons, faites-vous donc un devoir de propager la « *Prière à saint Michel pour la France* ».

Aux bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel : 0,50 la douzaine ; 3 fr. le cent ; 25 fr. le mille, franco.



CHOSSES DU PASSÉ

Pèlerinages au Mont, il y a trois siècles

Extrait de Dom de Camps. — Ms. d'Avranches, N° 209, page 175.

Ce serait chose impossible de faire icy un dénombrement de toutes les personnes de remarque qui sont venues visiter cette église depuis sa fondation. Et chose admirable en un lieu tant escarté du monde si on voulait commencer de mettre sur le registre les évesques, abbez, comtes, marquis, ou autres semblables personnages qui y viennent, Je m'assure qu'en peu de temps on en aurait un beau catalogue.

Quant aux personnes de moindre condition, nous en voyons assez tous les jours, et nous lisons es escritures de ce monastère que souvent on a veu une si grande quantité de pèlerins que quelques-uns estoient estouffés en la presse. Souvent, particulièrement depuis Pasques jusques à la Toussaints, on voit des pèlerins venir par bandes, marchants en rang quatre à quatre, le tambour bastand et l'enseigne déployée.

L'an 1646, environ la Pentecoste, vint en ce Mont par la ville de Baugé en Anjou une compagnie de 35 femmes, une desquelles marchant la première portait d'une main un guidon et de l'autre un chapelet, et un petit garçon de 10 à 12 ans leur battait la caisse. Elles marcherent et entrerent en cette église deux à deux, et après s'y être confessé et communié et fait leurs autres dévotions, elles s'en retournèrent de même sur les grèves où elles rencontrèrent une compagnie de la mesme ville de Baugé de 120 hommes entre lesquels estoient les maris desdites femmes, lesquelles ils firent passer au milieu d'eux, et firent leur voiage et dévotions à leur tour.

En la feste de Saint Michel du 8 de may, une compagnie de 50 jeunes homes, dont le capitaine, le lieutenant et le porte-enseigne estoient de fort honnestes gentilshomes, tous de la paroisse de Regmalard en l'evesché de Saye. Le mesme jour en arriva une autre compagnie de 40 homes de la paroisse de Coursemont, en l'evesché du Mans, avec enseigne desployée et

tambour battant comme la précédente. Le lendemain il en vint une autre de 55 jeunes homes de la paroisse de Sarcé, aussy de l'evesché du Mans, qui ne cédaient en rien aux deux autres.

Environ le mesme temps il vint une autre compagnie de 85 jeunes homes dont la pluspart estoient gentilshomes avec tambour, enseigne et les officiers ordinaires. Ils avaient 11 prestres en leur compagnie et venoient de la ville de Bayeux.

En une semaine, en 1633, nous avons veu deux compagnies dont la moindre estoit de plus de 600 personnes.

Ce peu que j'ay rapporté pourra suffire pour monstrier combien la dévotion au Mont Saint-Michel a esté grande de tout temps.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — A été admis au nombre des Protecteurs des Œuvres du Mont-Saint-Michel (100 francs versés en une seule fois) : M. Marc Tellier.

ZÉLATEURS. — Ont reçu le Diplôme : M. José Carvahio ; Mlle Marie Champion.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Mars au 15 Avril : 253 nouveaux associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Mars au 15 Avril, 70 enfants ont été consacrés à Saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Gisèle, Robert, André et Irène Boulogne (*Hautmont*) ; Léone Boulogne (*Pontoise*) ; Janine Debeaumont (*Paris*) ; Raymonde Debeaumont (*Aix-la-Chapelle*) ; Pierre Debeaumont (*Eaubonne*) ; Jacques Pougé (*Paris*) ; Marie Morel (*Creully*) ; Jeanne Saint (*Saint-Gabriel*) ; Marie Rault (*Saint-Malo*) ; Geneviève Barbier (*Villers-exel*) ; Joachim de la Barre de Nanteuil (*Paris*) ; Anne-Marie Sévereux (*Déville-les-Rouen*) ; Paulette Tessier (*Renazé*) ;

Colette Delsaut (*Valenciennes*) ; Jean, Marie-Louise et Ghislaine Brulein (*Comines*) ; Michel Jayet (*Nevers*) ; Michel Salmon (*Marseille*) ; Noëlle de Villoutreys ; Hélène d'Ussel ; Ghislaine de Gigord (*Vatan*) ; Jean Sommaire (*Brière les Scelles*) ; Jacques Suventy (*Le Charme*) ; Jean Legrain (*Bois-Fourgon*) ; Jean Orsat (*Paris*) ; Henri, Odile, Marie-Thérèse et Françoise Trémaux (*Vincennes*) ; Anne Nivain (*Château-Gontier*) ; Yvonne Berthélémy (*Cheppy*) ; Paul Roland Fradette (*Chicoutimi*) ; Paul Barthe (*Sombacour*) ; Michel Chatelier ; Jean Averty ; Jean et Gérard Guillonnet (*La Chapelle Soullans*) ; Charles Rogier (*Bully les Mines*) ; Nicole, Jean, Hélène, Aristide et Achille Zariotadès (*Paris*) ; Marie-Antoinette Beauflis (*Sainte-Marie des Champs*) ; Madeleine, Simone et Marcel Liévoux (*Ermont*) ; Raymonde Liévoux (*Paris*) ; François et Monique Thomas (*Ermont*) ; Marie-Thérèse et Monique Rochelandel (*Villersexel*) ; Bernadette Trouvé (*Montgarouet*) ; Marie et Christiane Guillon-Verne (*Nantes*) ; Albert Puech (*Bouvert*) ; Gisèle Donssot ; Roseline Monichon (*Verdun sur le Doubs*) ; Micheline et Jean Letellier (*Cherbourg*) ; Lucien de Rovère (*La Seyne-sur-Mer*) ; Jacques et Monique Avoine (*Arqueil*) ; Hélène, Victor et Yvonne Dpaie du Ganera (*Lyon*).



NOTRE COURRIER

D'un missionnaire des Indes, la lettre suivante :

« J'ai déjà traduit en langue du pays la méthode du Chapelet et nous le récitons. Je n'ai pas encore eu le temps de traduire l'Office, mais je vais m'y mettre et je tâcherai de le faire imprimer.

« Je suis heureux de constater que j'ai pu guérir de leur vice plusieurs ivrognes invétérés. L'un d'eux, qui était comme un démon et qui m'a plus d'une fois insulté, est maintenant un de nos Associés, communie souvent chaque mois, et m'est un bon auxiliaire. Je n'ai inscrit que des hommes dans notre Confrérie, mais beaucoup de femmes viennent aussi à nos réunions. Beaucoup d'entre elles me sont reconnaissantes de ce que peu à peu j'arrive à convaincre leurs maris de marcher droit devant Dieu.

« Veuillez agréer... »



Chronique du Mont Saint-Michel

La grande marée de Mars, l'une des plus belles du siècle, devait attirer un grand nombre de gens chez nous. Elle n'y manqua pas. Il en vint chaque matin, dès le point du jour, sur la tour du Nord, qui, après s'être apaisé l'âme au grandiose spectacle de l'envahissement des grèves par le flot vainqueur et soumis, assistèrent avec dévotion à l'une des messes dans notre petite église si recueillie. Il en vint de nuit — une nuit si obscure qu'on ne pouvait rien distinguer — Allez donc demander à ceux-là de penser à saint Michel en de telles circonstances ! Seule, la mer qu'ils n'apercevaient d'ailleurs pas, les intéressait. Après un temps, ils partirent très satisfaits d'eux-mêmes, sinon du spectacle, si j'en juge par leurs exclamations variées.

Il en vint de Lourdes, et non des moindres — qui daignèrent reconnaître des qualités à nos sanctuaires — et, pris par le charme, y prolongèrent et leur séjour et leur prière.

Il en vint de Paris et de Coutances, jeunes et chefs de jeunes, avec le souci de confier leurs troupes et leur apostolat à l'Archange. Vu leur âge et leur tempérament, prendre contact avec l'élément liquide s'imposait. On ne vient pas de si loin sans montrer qu'on a le pied marin ! Saint Michel voulut-il attirer à lui encore davantage la pensée et le cœur de cet état-major ? Voulut-il simplement leur rappeler que le Mont se trouve toujours au péril de la mer ? Je ne sais. Près de la tour du Nord, un instant d'émotion — puis un autre d'actions de grâces à celui qui là-haut avait vu d'un œil bienveillant la petite barque en détresse.

Aux Rameaux, la procession traditionnelle se déroula dans le cimetière si paisible, dont quelques visiteurs s'étonnent, et que tant d'autres, même parmi les curieux, ignorent.

Rien à dire de la Semaine Sainte, si je ne devais noter ceci à la louange des Montois. Le Vendredi Saint, vers midi un groupe de 3 femmes et 2 hommes, très 20^e siècle, circule, parlant fort, très fort. Ils cherchent sans doute le souvenir de Notre Seigneur gravissant la pente du Calvaire — ou simplement la statue de

saint Michel le peseur d'âmes pour lui recommander la leur si légère ? Non. Ils cherchent... du gigot de pré salé ! En vain frappent-ils de porte en porte. Nos hôteliers tiennent bon. Ils y ont un mérite certain car ce n'est pas peu de choses que de perdre cinq clients, mais surtout de subir le verbiage courroucé de ces dames. Finalement, plutôt que de faire preuve de raison en s'avouant vaincues, elles s'en allèrent chercher sous d'autres cieus un menu digne de leur fourchette. Puissent-elles ne l'avoir pas trouvé !

Aux fêtes de Pâques, l'abbaye enregistra pour le Dimanche et le Lundi mille visiteurs de plus que l'an dernier. S'ils n'avaient pas tous satisfait au grand devoir avant de prendre la route, du moins tous gardèrent à l'église, qui devant le Saint Sacrement, qui devant saint Michel, une attitude recueillie.

Le Mardi, sous un ciel plus que maussade, des Pères du Saint Esprit, habitués à de plus riants soleils, mais qui ne s'attristent point pour un si minime contre-temps.

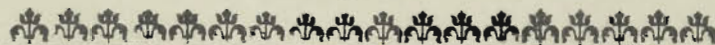
Le Mercredi matin, un groupe de Jeunes filles de *Saint Patern* d'Orléans. Un vrai pèlerinage, auquel il faut la messe — on chante — et à deux voix s'il vous plaît — on communie — Un mot du chapelain de service — Voilà des âmes prêtes à comprendre l'abbaye et à y voir autre chose que des pierres entassées, des escaliers ou des oubliettes.

Le soir, ce fut le tour d'un patronage de 56 garçons de *Saint Jean de Vincennes*. L'abbé qui les gouverne est martial ; toute sa troupe à son image. On n'a que peu de temps — mais on a celui de la prière. Ces jeunes veulent une allocution. Un bénédiction authentique la leur donnera. Bien écoutée, elle portera ses fruits.

En ces jours de grande foule, vint-il d'autres groupes animés des mêmes louables désirs de piété ? Très certainement. Mais, ou bien leur timidité excessive les empêcha de se faire connaître — ou bien quelque panne malencontreuse bouleversa leur horaire. De tout cœur souhaitons-leur, lors de leur prochain passage, plus de chance ou de simplicité, pour la gloire de saint Michel.

Ce 15 Avril 1936.

L. B.



La Grotte de Saint Michel au Mont Tancia (Suite)

On sait aujourd'hui que le séjour de saint Sylvestre en Soracte, ainsi que son retour à Rome, en 312, pour le baptême de Constantin, est considéré comme fort douteux ; il ne repose que sur les *Gesta Silvestri*.

Malgré cela, la légende n'est pas totalement à dédaigner ; tout porte à croire que le sanctuaire du Tancia, qui fait son apparition dans l'histoire au VIII^e siècle, existait depuis longtemps déjà, sans que le moindre document puisse nous orienter dans la recherche de ses premières origines.

Respectons la légende, qui invoque le privilège du « premier occupant » — « Possession vaut titre », jusqu'à preuve du contraire. L'historien, pour sceptique qu'il soit — et souvent à bon droit, mais soucieux de ne rien laisser perdre — se doit à lui-même et doit à ses lecteurs de respecter scrupuleusement toutes les parcelles de vérité qui scintillent comme autant de paillettes d'or, dans les sables mouvants de ce large fleuve, séculaire et pittoresque, qui s'appelle la *Légende*. Sans la légende, de fait, qui seule perça l'obscurité des siècles reculés, l'histoire primitive demeurerait pour nous, trop souvent, un livre scellé de sept sceaux, comme celui que l'Ange présenta à l'Apôtre saint Jean, dans la mystique vision de Patmos.

C'est appauvrir l'histoire que de la dépouiller, sans précaution, du somptueux manteau dont la Légende, au cours des âges, l'a si curieusement drapée ; sachons nous contenter d'en écarter discrètement les plis, sans trop déchirer le riche et merveilleux tissu.

*
**

En tout cas, alors même que nous ne saurions prêter une foi entière à cette antiquité que les documents de basse époque attribuent au Sanctuaire du Mont Tancia, nous pouvons cependant constater, preuves en mains, l'importance sans cesse croissante que ce lieu sacré acquit au cours du Moyen-Age.

grâce au patronage des seigneurs de Rieti et des ducs de Spolète qui le considéraient comme but de pèlerinage, tel un « Sanctuaire national ».

Lorsque plus tard commencèrent les premières hostilités entre les Papes, les ducs de Spolète et la cour de Pavie, l'éperon du Tancia, formant une position avancée sur la route de Rome, à la sortie de la vallée Réatine, il parut opportun d'y ériger un poste militaire, avec une enceinte de murailles et de bastions, dont la garde fut confiée, vers 774, aux moines de Farfa, qui s'y établirent en résidence dans un petit couvent voisin de la célèbre grotte de saint Michel.

De longue date déjà, les moines avaient compris toute l'importance stratégique de ces défilés qui s'ouvraient sur la vallée du Tibre, laissant libre passage aux incursions sur leur vaste territoire des rives de la Farfa et de la Correse ; et c'est pourquoi ils avaient étendu leur juridiction le long de la *via Salaria*, sur un *casale* dépendant du Tancia, avec une chapelle dédiée à saint Pancrace ; c'est ce que nous relevons d'un diplôme d'Astolfe, du 4 juillet 750.

Après avoir battu Didier, roi des Lombards, Charlemagne confirma au pape Adrien 1^{er}, le patrimoine de saint Pierre ; et sa protection s'étendit sur Farfa, qui fut déclarée « Abbaye Impériale ».

L'empereur « à la barbe fleurie » ne pouvait oublier le secours qu'il avait reçu de saint Michel, dans la lutte contre les Saxons. Au dire des vieilles chroniques, alors que Charles priait à genoux, avant d'engager le combat, l'Archange lui apparut, chevauchant une blanche monture et arborant un étendard azuré, bordé de lis d'or. Charlemagne, victorieux, adopta la bannière angélique, ornée d'un saint Michel, avec l'invocation : « *Ecce Michael, princeps magnus, venit in adjutorium mihi.* »

Dans les mêmes années (770-779), l'abbé de Farfa, Probatas, qui était en excellentes relations avec les ducs de Spolète, obtenait, pour son abbaye, le don de la crypte de saint Michel, au Mont Tancia « avec tous les domaines qui s'étendaient de là sur la rive gauche de la rivière, dans la direction de Salisano et Rocca Baldesca », donation qui fut confirmée par Charlemagne et par ses successeurs.

*
**

En 808, sous l'abbé Benoit, le domaine du Tancia s'était notablement agrandi, c'est à cette époque apparemment que les religieux de Farfa se décidèrent à occuper le petit monastère, situé auprès de la crypte de saint Michel. Celui-ci prospéra en paix jusqu'au début du XI^e siècle.

Mais ce domaine du Tancia — concédé à l'abbaye — formait une sorte d'enclave dans la circonscription de l'évêque de Sabine. Aux relations amicales, longtemps maintenues par la courtoisie des abbés de Farfa, succédèrent de regrettables dissensions que nous ne pouvons passer tout à fait sous silence.

Les pèlerins accouraient en foule au Sanctuaire de saint Michel, durant le carême et surtout pendant le mois de mai.

L'évêque considérait comme faites au détriment de son diocèse les aumônes laissées au monastère par la foule pieuse.

Un premier conflit s'en suivit qui fut réglé à l'amiable, entre l'évêque Jean et l'abbé Hugues. On décida que le revenu annuel du sanctuaire serait réparti équitablement entre l'abbaye et la Curie épiscopale : des délégués de l'évêque et de l'abbé recevaient et partageaient les offrandes faites par les pèlerins « pendant le carême et durant le mois de mai », en outre, l'abbé devait offrir un présent à l'évêque, trois fois l'an, comme compensation pour les dons reçus par les moines seuls, dans le courant de l'année.

La paix se maintint de la sorte, pendant un bon nombre d'années.

Mais la chapelle souterraine ayant eu besoin de réparations importantes, et l'abbaye les ayant prises à sa charge, le successeur de l'abbé Hugues, Bérard 1^{er}, crut devoir en profiter pour dénoncer un contrat qu'il trouvait trop onéreux.

L'évêque lui répondit en faisant revivre ses anciennes revendications et en réclamant « un droit d'étole » à l'occasion des funérailles. Le conflit devint très aigu.

Finalement l'abbé Bérard obtint gain de cause auprès du saint Pape Léon IX. La querelle ayant recommencé un peu plus tard, des amis communs amenèrent les parties adverses à une honorable transaction.

En vertu de cet arrangement, le sanctuaire du Mont Tancia fut reconnu comme « très ancienne possession du monastère et adjugé à Bérard ».

Par deux bulles, du mois de novembre 1050, Léon IX, à la prière de l'abbé, confirmait à Farfa la propriété de l'église Sainte-Marie de Formello, déjà concédée autrefois par Benoît XIII (1012-1024) et, *en des termes de très vive affection* « prenait sous son apostolique défense le sanctuaire du Tancia, avec l'ensemble du patrimoine abbatial ».

*
**

La paix était conclue à l'avantage des Moines, les sentiers de la montagne virent de nouveau défilier, au chant des cantiques, les pittoresques caravanes de pèlerins qui se rendaient à la Grotte sainte pour y invoquer le génie bienfaisant qui se plaisait à répandre, du haut du ciel, sa puissante protection.

Pour le remercier de ses faveurs, les donations étaient fréquentes, ainsi qu'en témoignent deux chartes de 1063. Très digne de remarque, la formule imprécatoire contre le violateur, sur la tête duquel est invoquée la malédiction des Patriarches, des Quatre Evangélistes, des 318 Pères du Concile de Nicée, des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse et des 344.000 hommes mis à mort pour la foi du Christ. « Qu'il soit anathème avec Judas, Caïphe et Pilate ! Que, devant le tribunal de Dieu, il ait à rendre compte de son crime à la Madone et à saint Michel ! »

Au XIII^e siècle, une bulle d'Innocent III, pour des causes diverses, enleva définitivement le sanctuaire du Tancia à la possession et surveillance des abbés de Farfa. Il appartient aujourd'hui au diocèse de Rieti ; et c'est une dépendance de la paroisse voisine de Monte San Giovanni.

*
**

(A suivre.)



ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — *Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.*

Ariège : Merci à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. J. F. — **Bouches-du-Rhône :** Mon mari ayant été visiblement protégé pendant toute la durée de la guerre, nous avons gardé envers saint Michel une bien grande confiance, je suis abonnée des *Annales* depuis 1903. Mme G. H. — **Calvados :** Saint Michel m'a secourue autrefois d'une façon si extraordinaire que je n'hésite pas aujourd'hui à lui confier une faveur très importante. Une péle inc. — **Finistère :** Veuillez allumer un cierge devant Notre Dame et un devant saint Michel, en remerciement d'une grâce obtenue. Mme Vve T. — **Isère :** Ci, offrande au saint Archange en reconnaissance. De L. — **Lot :** Saint Michel m'a obtenu une grande grâce le jour de sa fête. Grand merci. Vve D. — **Haute-Saône :** En reconnaissance au saint Archange pour sa sainte protection, je désire le faire connaître et honorer. Veuillez m'envoyer des feuilles de propagande J. F. — **Seine :** Veuillez consacrer deux petits frères. C'est la conséquence d'une promesse que j'ai faite à saint Michel pendant notre neuvaine, si leur père qui est mon parent proche trouvait une situation (en chômage depuis un an), or le dernier jour de la neuvaine il a trouvé une occupation en rapport avec ses capacités. M. G. — **Seine-Infér. :** Je vous serais reconnaissante de célébrer la sainte messe en action de grâces à saint Michel pour une opération grave réussie. M. F. — **Somme :** Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une guérison. J. D. — **Vosges :** Je vous adresse une modeste offrande en reconnaissance à saint Michel. Mlle P. — **Angleterre :** Je vous adresse les honoraires d'une messe pour action de grâces au saint Archange. M. W.

Drôme : Veuillez trouver ci-inclus les honoraires d'une messe en reconnaissance à saint Michel. Mme G. — **Loire-Inférieure :** Prière de célébrer une messe en l'honneur de saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue et je renouvelle mon abonnement aux *Annales*. Vve S. D. — **Maine-et-Loire :** Je vous envoie le montant d'une promesse faite à saint Michel ; j'avais sollicité une faveur, j'ai été exaucée. A. F. — **Orne :** Il y a 2 mois il s'est trouvé un cas particulièrement difficile chez nous. . . . si j'étais exaucée j'avais promis au saint Archange une messe d'actions de grâces et l'insertion dans les *Annales*. La grâce m'ayant été accordée je viens m'acquitter de ma promesse. L. H. — **Pas-de-Calais :** Je suis heureuse de vous adresser une offrande pour grâce reçue, merci à saint Michel. J. B. — **Rhône :** L'affaire dont je vous avais entretenu dans ma dernière lettre a l'air de s'arranger au mieux de nos intérêts, grâce à

saint Michel ; continuez s. v. p. de prier. M. B. — Pour remercier le saint Archange d'une grâce obtenue, veuillez célébrer une messe d'actions de grâces. de V. — **Seine** : Grande reconnaissance à saint Michel, ci une offrande. A. D. — J'ai le devoir de vous annoncer, que par l'entremise de saint Michel, nous avons obtenu la location d'un immeuble resté longtemps vacant. M. de M. — **Var** : Un petit enfant de mes voisins a eu récemment une bronchite, il est resté 3 jours bien mal, le Docteur ne pouvait se prononcer : on a fait prier et moi-même j'ai prié, et avec la maman désolée, nous avons promis de le faire consacrer à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges. Aujourd'hui, l'enfant est hors de danger ; veuillez s. v. p. le consacrer. Mme V. G. — **États-Unis d'Amérique** : Plusieurs conducteurs d'automobile de ma famille ont été sauvés de nombreux accidents, grâce à la Protection de saint-Michel. P. C.

Adieux à nos Chers Défunts,

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Aveyron. — BOUVERT : M^{me} Fabre, *pieuse associée.* — **Hérault.** — ROUJAN : Mme Vve Blanche Fourcaud, *pieuse et dévouée zélatrice.* — **Béziers** : Mme de Lavit, *fidèle obonnée.* — **Loir-et-Cher.** — BUSSELOUP : Mme la Comtesse de Massol de Rebetz née de Guinchamps. — **Manche.** — SAINT-VAAST : M. le chanoine Maillard *prêtre de l'Cratoire.* — COUTANCES : M. l'abbé Lepoutoux ; Sœur sainte Amélie, *religieuse du Sacré Cœur* ; AVRANCHES : Sœur Joachim et Sœur Ange, *religieuses de N.-D. du Mont Carmel* — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE : Sœur Marie Delphine et Sœur Damien, des *Sœurs des Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde.* — SAINT-JAMES : M. Michel Champas. — **Mayenne.** — CHATEAU-GONTIER : M. Georges Bonhomme. — **ERNÉE** : Mlle Louise le Jariel. — **Pas-de-Calais.** — ARRAS : M. Louis Delannoy. — **Seine-et-Marne.** — COUPVRAY : M. le chanoine Vivier. — **Var.** — LA FARLEDE : Mme Loison, *pieuse associée.* — LA SRYNE-SUR-MER : M. le chanoine Hugues. — **Belgique.** — GAND : Mme Delphine Janssens. — **Canada.** — OTTAWA : Révérende Mère Sainte Laure ; Sœur Saint Sévère ; Sœur Sainte Aude ; M. Henri Mc Gaby ; L'Honorable M. Camille Pouliot. — **Bresil.** — BAHIA : Mlle Elisa Bizet. — **Suisse** — BALE : M. E. Schoerlin ; Mme E. Schoerlin, *zélatrice.*

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !

Le Gérant : Fr. SIMON.

BIBLIOGRAPHIE

La Mère de la Divine Grâce, 32 lectures pour le Mois de Marie, par Mgr J. MILLOT, vicaire général de Versailles. — 2^e édition. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

Vous qui cherchez un bon livre de lecture pour le mois de Marie, vous trouverez ici 32 études doctrinales courtes et simples sur la Sainte Vierge et son rôle dans la vie de l'Eglise et dans celle des âmes. Chaque chapitre de 4 pages d'une doctrine traditionnelle agréablement présentée, est suivi d'une histoire miraculeuse au récit alerte.

Fait avec Mgr J. Millot, votre mois de Marie sera pour vous une fête, une prière et un enseignement. L. B.

Celui qui revient, par Madeleine CHASLES. — Etude biblique sur la seconde venue du Christ. — Lettre-préface du Rme Dom Cabrol. — Un volume in-8^o couronne. — Prix franco : France : 15 fr. 40 ; Etranger : 16 fr. 80. — Aubanel aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Voilà une œuvre que beaucoup attendent sans le savoir et qui, n'y ayant jamais pensé explicitement, la reconnaîtront toutefois, tant elle répond à l'aspiration d'un esprit et d'un cœur chrétien.

L'idée du retour du Seigneur n'est pas inconnue, elle était la grande dévotion de la Primitive Eglise. Il ne s'agit pas de prophéties plus ou moins suspectes sur la fin du monde, mais d'un dogme même de notre foi, beaucoup trop oublié ou négligé.

M. Chasles veut avant tout, en s'appuyant sur des textes nombreux et précis des Ecritures, éveiller l'attention des Chrétiens : Jésus reviendra pour ressusciter les siens et régner. Son but est de dire : Soyez des Veillants, soyez des attendants.

Une autre pensée plus générale est celle d'offrir au lecteur l'occasion d'entrer en contact direct avec la Bible.

Plein d'érudition, de sincérité, d'originalité, ce travail est de tout premier ordre.

Une âme prédestinée, par A. B. — Coutances. — Imprimerie Notre-Dame. — 36 pages. — 2 francs.

Touchante vie d'enfant, dont une partie s'écoula à Avranches qui domine toute la baie du Mont Saint-Michel. La vue sur l'étendue des grèves évoqua en cette âme l'idée d'une immensité plus saisissante encore : celle de Dieu.

Voilà un titre très particulier pour que cette plaquette soit recommandée à l'attention des lecteurs des Annales.

L. B.

LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 15 Mai au 15 Juin 1936

DATES	PLEINES MERS				DATES	PLEINES MERS			
	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	hauteur	soir	hauteur
Mai	n. m.	m. c.	h. m.	m. c.	Juin	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
15 V	12 41	10.95	1 L	3.30	11.	15.55	11.30
16 S	1.24	11.55	14 01	11.45	2 M	4.18	11.35	16.41	11.70
17 D	2 38	12 10	15.10	12 15	3 M	5.04	11.70	17 24	12.10
18 L	3.40	12.70	16. 8	12.80	4 J	5.44	12 05	18.04	12.45
19 M	4 35	13.10	17.03	13.30	5 V	6.24	12.35	18.43	12.70
20 M	5.29	13.45	17.55	13 60	6 S	7.	12.45	19.20	12.85
21 J	6.21	13.55	18.44	13.70	7 D	7.40	12 50	19 59	12.85
22 V	7.09	13.45	19.32	13.60	8 L	8.17	12.45	20.37	12.80
23 S	7.55	13.10	20 17	13.30	9 M	8.55	12.30	21.15	12.60
24 D	8.40	12.65	21.	12.80	10 M	9 24	11.95	21.54	12.30
25 L	9.20	12.05	21.41	12 25	11 J	10.17	11.70	22.39	12.05
26 M	10.	11.35	22.24	11.60	12 V	11.5	11.50	23.34	11.85
27 M	10.46	10 85	23.12	11.05	13 S	12.07	11.40
28 J	11.43	10.55	0.15	10.75	14 D	0.44	11.75	13.19	11.55
29 V	12.49	10.45	15 L	1.58	11.85	14.40	11.85
30 S	1.26	10.65	14.	10.55					
31 D	2 32	10.80	15.01	10.85					

LES PLUS BELLES MARÉES : 19, 20, 21, 22, 23 mai.

Observations. — La barre, ou arrivée de la mer dans le cours du Couesnon se produit au Mont environ 1 h. 1/2 avant la pleine mer. L'heure indiquée dans ce tableau est l'heure solaire. L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard.*
— La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

Chemins de Fer Normands

DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(Service d'Autobus)

DÉPARTS DE PONTORSON : 7 h. — 8 h. 25. — 11 h. 15. — 12 h. 50
— 14 h. 20. — 16 h. 55. — 17 h. 55.

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL : 7 h. 30. — 9 h. 40. — 12 h.
— 13 h. 55. — 16 h. 20. — 17 h. 35. — 18 h. 15.

Le trajet de Pontorson au Mont-Saint-Michel dure 20 minutes.